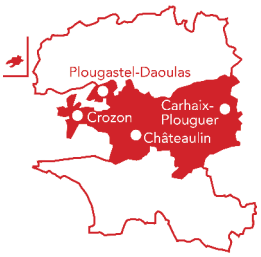

www.richardferrand.fr

Maintenant !

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2014
N°11

PERSÉVERONS POUR RÉUSSIR

À mi-mandat, je pourrais rappeler les mesures prises depuis 2012 : postes créés pour l'Éducation, emplois d'avenir, suppression de la 1ère tranche de l'impôt, CICE… Mais le bilan, nous le ferons ensemble à la fin de notre mandat.

Aujourd'hui, les attentes restent fortes car les résultats concrets de nos politiques demandent encore du temps, notamment contre le chômage.

Pourtant la réduction des déficits est entamée, notre système de protection sociale est chaque jour pérennisé, la justice fiscale se rétablit.

L'année 2015 devra permettre le réveil de notre économie : la baisse de l'Euro facilite les exportations, les taux d'emprunt sont bas, les coûts de l'énergie diminuent.

J'ai confiance en l'avenir et dans les atouts de notre territoire et m'implique chaque jour pour construire une France juste, économiquement forte et solidaire.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Richard Ferrand

► 10 %
C'est la baisse de l'Euro en quelques mois.

LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**
Député du Finistère, Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil Régional de Bretagne

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MISSION PARLEMENTAIRE

Professions réglementées : « Pour une nouvelle jeunesse »

À l'issue de la mission confiée par le Premier ministre, j'ai remis au Ministre de l'Économie, le 3 novembre, mon rapport sur les professions dites «réglementées» du droit et de la santé (notaires, avocats, huissiers, pharmaciens…). Après un travail de concertation intense, j'ai pu constater la persistance de certaines rigidités sans que l'intérêt général ne les justifie plus. Aussi, sans remettre en cause la qualité réelle des services rendus par ces professions, et afin de les moderniser, j'ai émis 28 propositions autour de quatre enjeux : promouvoir l'accès aux jeunes ; conforter le maillage territorial ; rendre plus transparents et plus justes les prix ; assurer la sécurité juridique et sanitaire. Réformer n'est pas casser, il s'agit de modifier sans crainte les défauts d'un modèle qui a fait ses preuves.

« Réformer n'est pas casser »

LOI SANTÉ

Pour un meilleur accès aux soins

Mes collègues m'ont désigné rapporteur d'une partie du projet de loi Santé qui sera examinée début 2015. Elle s'articule autour de trois axes : prévenir avant de devoir guérir, faciliter la santé au quotidien et innover pour consolider l'excellence de notre système. Parmi ses dispositifs, la généralisation du tiers payant est une mesure de justice sociale, de simplicité et d'économie. Elle évitera que 30 % de nos concitoyens renoncent aux soins ; la mise en place du service territorial de santé au public rendra plus efficace l'organisation de notre système de santé dans tous les territoires.

QUESTION ORALE

Financements complémentaires pour l'hôpital de Carhaix

J'ai interpellé publiquement la Ministre des Affaires sociales et de la Santé sur la nécessité que l'hôpital de Carhaix bénéficie du dispositif dérogatoire de financement pour les établissements de santé reconnus comme géographiquement isolés. Nous avons voté ce texte en 2014 : il prévoit des financements complémentaires pour les hôpitaux implantés dans des territoires isolés ou à faible densité de population et dont la présence garantit l'accès aux soins de la population. Le Gouvernement m'a confirmé que ces financements seraient bien accordés à l'hôpital de Carhaix. Ceci contribuera à pérenniser ses activités de grande qualité, et c'est la reconnaissance de l'exemplarité de sa fusion avec le CHU de Brest que j'avais proposée et soutenue en 2010.

De gauche à droite : D. Caillarec, Président du Pays Centre Ouest Bretagne, P. Belleguic, Vice-président de Mégalis, C. Leporcq, Maire de Lothey, A. Le Vaillant, Présidente de la Communauté de communes de la région de Pleyben, C. Hervé, Délégué régional Orange.

NUMÉRIQUE

Le très haut débit pour tous

Objectif : amener le très haut débit, à travers la fibre optique, à 100 % des foyers bretons.

Aux côtés de Catherine Leporcq, Maire, et de nombreux élus, j'ai inauguré à Lothey une opération de montée en débit qui constitue une des premières étapes du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD).

Ces opérations visent à améliorer les débits de l'accès à internet dans des zones aujourd'hui mal desservies. À Lothey, 90 % de la population pourra bénéficier de niveaux de services jusqu'à 20 Mb/s au lieu des 2 Mb actuels, dès le mois de janvier.

C'est par l'action commune et efficace de la Région Bretagne et de toutes les collectivités bretonnes, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne, que le projet « BTHD » connaît ici ses premiers résultats concrets.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne ne faisant pas l'objet d'intention d'investir des opérateurs privés sur ces réseaux, il est prioritairement concerné par ce projet public dont la réalisation a été confiée au syndicat mixte Mégalis Bretagne que préside Jean-Yves Le Drian.

► 2 Md€

C'est le montant mobilisé pour mettre en œuvre ce projet à l'échelle régionale, à l'horizon 2025-2030.

« Action commune et efficace de la Région Bretagne et de toutes les collectivités »

En savoir plus :
Site de Mégalis Bretagne, maître d'ouvrage pour le projet Bretagne Très Haut Débit.
www.e-megalisbretagne.org

VISITE COMMUNALE

Aux côtés des élus d'Ouessant

J'avais proposé au Sous-Préfet de Brest une journée de travail avec le Maire Denis Palluel et son équipe municipale.

Nous avons ainsi effectué un tour d'horizon des enjeux concrets qui se posent aux élus insulaires : surcoûts des investissements liés à l'absence de concurrence et aux transports, alimentation en eau, réduction des effectifs au centre de contrôle du phare du Creac'h ou encore la coûteuse évacuation des déchets.

Si Ouessant a une vocation touristique affirmée, elle doit aussi offrir quotidiennement à ses habitants une qualité d'accès aux services égale à celle pratiquée sur le continent.

AGRICULTURE

À l'écoute de l'UDSEA-Confédération paysanne

Avec Annick Le Loch, député, et les responsables de l'UDSEA-Confédération paysanne du Finistère.

J'avais souhaité rencontrer, avec ma collègue Annick Le Loch, les responsables de l'UDSEA-Confédération paysanne du Finistère afin de faire un point sur l'adoption de la récente loi d'Avenir de l'agriculture.

Nous avons ainsi souligné les avancées de cette loi : reconnaissance de toutes les installations (y compris en dehors du schéma traditionnel des grandes productions), mise en place d'un registre de l'agriculture, maintien du statut du fermage…

Un échange riche qui nous permettra aussi d'interpeller le Ministre de l'Agriculture sur un certain nombre d'attentes : développement des installations en « bio », rééquilibrage des retraites du régime agricole par rapport à celles du régime général, régulation et rémunération de la production laitière au niveau européen.

CONSEIL RÉGIONAL

Apprentissage : confiance aux jeunes !

Le magasin Biogastell à Plougastel-Daoulas accueille des apprentis en alternance.

Chaque année, environ 18 000 jeunes choisissent la voie de l'apprentissage en Bretagne. Un choix judicieux puisque, dans les 18 mois qui suivent la sortie de formation, près de 80 % d'entre eux décrochent un emploi stable, dans l'un des 300 métiers auxquels prépare l'alternance.

Dans ce cadre, avec Georgette Bréard, Vice-présidente à la formation et à l'apprentissage, nous sommes allés à la rencontre d'une entreprise qui forme des apprentis à Plougastel-Daoulas : Biogastell.

Au cours de la formation, les apprentis acquièrent connaissances théoriques et savoir-faire concret dans leur métier tout en assimilant la culture de leur entreprise. De leur côté, les employeurs transmettent et forment un jeune à son futur métier et disposent d'employés motivés et expérimentés.

Conscient des atouts de la filière, le Conseil régional a fait du développement de l'apprentissage l'une de ses priorités. Il investit depuis des années dans la qualité des formations et de l'accompagnement des apprentis.

Dans un contexte économique difficile, elle accompagne particulièrement les apprentis (aides au premier équipement, au transport, au logement, à la restauration…) et les entreprises (prime à l'apprentissage, aides à la mixité dans les métiers, à l'insertion professionnelle…) qui les recrutent.

CONSEIL RÉGIONAL

Au plus près des territoires

Avec 266 M€ de fonds régionaux dédiés aux nouveaux contrats de partenariat Région/Pays, la collectivité a souhaité accroître l'enveloppe allouée à sa politique territoriale dans les 5 ans à venir.

Ces crédits seront abondés par 114 M€ de fonds européens, la Bretagne ayant fait le choix, unique en France, de territorialiser une large partie des financements européens dont elle est devenue, cette année, autorité de gestion.

Pour répartir et optimiser ces fonds au bénéfice du développement régional et local, Thierry Burlot, Vice-Président à l'aménagement du territoire, a encouragé les présidents des conseils de développement à s'engager dans une démarche de co-construction des contrats avec la Région, les élus locaux et les acteurs socio-économiques.

Pour le pays du Centre Ouest Bretagne, une journée de concertation s'est déroulée le 2 décembre et a réuni plus d'une centaine de personnes autour de différente thématiques : services de proximité, éco-construction, offres de santé, énergies renouvelables, développement touristique et culturel…

Focus

→ Des paysans au service des paysans

L'association « Solidarité paysans du Finistère » organisait récemment son assemblée générale annuelle à Châteaulin. L'occasion de rappeler que cette structure d'échanges d'informations et d'expériences combat au quotidien l'exclusion en milieu rural. Elle vient concrètement en aide aux paysans en difficultés en proposant accompagnement, conseil et soutien grâce à un tandem agriculteur bénévole-salarié.

Contact : 02.98.52.48.60
solidarite.paysans29@free.fr

→ UESR 29, un nouveau président

L'Union des élus socialistes et républicains du Finistère vient d'élire son nouveau président : Sébastien Miossec, jeune maire de Riec-sur-Belon, succède à François Marc, Sénateur.

L'UESR a pour objectif de soutenir et accompagner ses adhérents dans leurs activités d'élus à travers un accès à l'information législative, de les mettre en réseau pour un échange constructif d'expériences de terrain, et de contribuer à la formation pour un mandat réussi.

► 110 M€

C'est le budget consacré à l'apprentissage par le Conseil régional en 2014.

1. *À l'invitation de M. Vinçon et de ses associés, j'ai visité l'atelier de découpe et de transformation de viandes et le magasin « Le Marché de l'Aulne » à Châteaulin. Nous avons évoqué les craintes sur des pratiques « clandestines de découpe qui représentent une concurrence illégale et déloyale. »* **— 2.** *Avec Daniel Moysan, Maire de Crozon, les élu(e)s et les autorités militaires, j'ai participé à l'inauguration d'une émouvante exposition sur le camp d'internés et de prisonniers que fut l'Île longue pendant la première Guerre mondiale.*

3. *Le 3 novembre dernier, j'ai remis à Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, mon rapport sur les professions réglementées « Pour une nouvelle jeunesse ».*

4. *Aux côtés de D. Consille, Sous-Préfète, J.-P. Rolland, Maire de Châteauneuf-du-Faou, B. Saliou, Président de la Communauté de communes, H. Le Brigand, Conseillère générale, et J.-C. Maltret, dirigeant, j'ai inauguré les nouveaux équipements de l'entreprise AJM, spécialisée en charpente métallique.* **— 5.** *À Spézet, pour la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, j'ai exprimé la gratitude de la population à des citoyen(ne)s volontaires pour porter secours, traduire et incarner concrètement les valeurs d'altruisme et de solidarité.*

Twitt again !

« Mes collègues de la commission spéciale m'ont désigné Rapporteur général de la #LoiMacron : une marque de confiance pour un vaste chantier.»

Repères

En décembre-janvier :

- ✔ Session du Conseil régional : budget 2015
- ✔ Comité de revitalisation de MarineHarvest Kritsen
- ✔ Visite du Premier ministre en Bretagne
- ✔ Rencontres communales
- ✔ Cérémonies de voeux
- ✔ Examen du projet de loi pour la croissance et l'activité (Loi Macron)
- ✔ Examen du projet de loi Santé

Infos en continu

Retrouvez toutes les actualités sur mon site internet :

www.richardferrand.fr

Pour recevoir **les prochaines lettres d'information** par courriel ou pour qu'elles soient adressées aux membres de votre entourage, adressez votre demande à :

infos@richardferrand.fr

CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin
tél. 02 98 81 94 83
fax 02 98 81 94 18
infos@richardferrand.fr

MES COLLABORATEURS

• **Yann Le Boulanger et Hervé Clabon**
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription
yann.leboulanger@richardferrand.fr
herve.clabon@richardferrand.fr

• **Amaury Dumay**
Suivi du travail législatif à l'Assemblée nationale
amaury.dumay@richardferrand.fr

• **Soizic Kerbrat**, *Administration générale*
soizic.kerbrat@richardferrand.fr